

Début réunion : 18 h 20

Fin réunion : 19 h 25

Présence

Etienne AMIGUES	@
Muriel BELZONS	x @
Chris COLLINS	x @
Matthieu COURTIADÉ	x @
Valérie du CHÉNÉ	@
France DAYNAC	@
Michel DAYNAC	@
Dominique GUEGAN	x @
Valentin LEDESMA	#
Gille LESTEL	x @
Yves PAUC	#
Valérie SEGONNE	x @
Yves SEGONNE	x @

X = Présence
 @ = Diffusion courriel
 # = Diffusion papier

prochaine réunion
mercredi
3 juin

Compte Rendu n°95

de la réunion du 15 avril 2015

Aucune remarque formulée concernant le CR de la réunion précédente. Celui-ci est validé.

Assemblée Générale

Aucune remarque concernant l'AG qui s'est tenue en février.

Bureau

Sont élus aux divers fonctions au sein du bureau, les membres suivants :

- président : Matthieu Courtiade
- vice présidente : Valérie du Chéné
- trésorière : Valérie Segonne
- vice trésorier : Michel Daynac
- secrétaire : poste vacant

Engagements comptes bancaires et dépenses

Sont autorisés à engager les dépenses de l'association, à établir des chèques et à effectuer des retraits d'espèces en banque, dans le cadre de leur fonctions et responsabilités respectives au sein de l'association, les personnes suivantes :

- Valérie Segonne, *déléguée service **financier*** (délib. du 15/4/2015)
- Chris Collins, *délégué services **techniques*** (délib. du 5/2/2014)
- Muriel Belzons, *référente comité **bar associatif*** (délib. du 5/2/2014)
- Myriam Collins, *référente comité **bibliothèque*** (délib. du 5/2/2014)
- Valérie du Chéné, *référente comité **atelier*** (délib. du 5/2/2014)
- Matthieu Courtiade, *référent comité **chantier*** (délib. du 5/2/2014)

Site internet

Il est décidé de conserver le nom de domaine "chantier-coustouge.com". Le site internet sera actualisé lors de la prochaine campagne de chantier de bénévoles. Le montant à régler est de 15€60. Le président est chargé d'établir les démarches.

Le blog sera également conservé, mais à usage d'archive des différents documents établis (Comptes rendu, etc ...)

Il sera étudié l'actualisation complète du site web qui est obsolète.

Pour action

Caisse

Achat et livraison

Matthieu

Mise en service et programmation

Michel

Assurance

Faire audit avec le CM sur les contrats d'assurances engagées afin de relevé les éventuels "doublons"

Matthieu

Chantier 2016

Établir estimation frais et engagement

Matthieu

Faire implantation sur place du Rond

Comité chantier

Le présent Compte Rendu a été établi par
Matthieu Courtiade
à l'issue de la réunion

Caisse enregistreuse

Il est adopté l'achat d'une caisse enregistreuse pour le fonctionnement du Bar Associatif. Michel a sélectionné 2 modèles. Le choix se porte sur le modèle SHARP XE-A217B, d'un montant de 334 € TTC (sur site Web marchand). Ce modèle offre l'avantage d'avoir un clavier plat étanche, adapté à l'utilisation prévue.

Le président est chargé des démarches.

Subventions

Le Conseil Municipal de la commune de Coustouge a renouvelé pour 2015 son aide financière au fonctionnement de l'association, pour un montant de 2000€.

Cette aide est octroyée en soutien à la vie associative générale de l'Ormeau, et plus particulièrement aux activités du Bar Associatif et de la Bibliothèque. Il s'agit d'une aide financière de *Fonctionnement* (assurance, électricité, entretien et réparation, mais également organisation des activités, animations, manifestations, et plus généralement de la vie associative).

Concernant l'action de chantier de bénévole programmée pour 2016, les aides financières qui seront demandées à cette occasion sont de nature différente, entrant sur des lignes de financement spécifique dans le cadre d'un projet d'aménagement global engagé par la collectivité.

Assurance bâtiments

L'association l'Ormeau et la Commune de Coustouge se partagent les droits et charges de propriétés sur le bâtiment et le sol, conformément au bail emphytéotique établi en 2001.

Les frais d'assurances engagés semblent faire doublon. Le CA demande au président de rencontrer le M le Maire de Coustouge pour faire le point.

Chantier 2016

Il a été discuté de la mise en place du chantier de 2016. Les points suivants ont été débattu et validés :

- Matthieu établira une estimation prévisionnelle des dépenses (matériaux, frais, etc) ainsi que des frais complémentaires directement à la charge de la collectivité, et qui sont à étudier (étude pour enfouissement réseaux telecom, travaux d'entretien et de réfection réseaux EP et assainissement le cas échéant, éclairage public, etc ...)
- L'organisation et le financement du projet seront établis sur les mêmes bases que pour la construction de la Maison de l'Ormeau, à savoir en chantier de bénévoles, sur des lignes de financement et d'aides spécifiques à ce type d'action.